



Catherine LACOUR-ASTOL, *Le genre de la Résistance. La Résistance féminine dans le nord de la France*

Paris, Presses de Sciences-Po, 2015, 389 p.

Cécile Vast



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/clio/13078>

DOI : [10.4000/clio.13078](https://doi.org/10.4000/clio.13078)

ISSN : 1777-5299

Éditeur

Belin

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2016

ISBN : 978-2-7011-9852-1

ISSN : 1252-7017

Référence électronique

Cécile Vast, « Catherine LACOUR-ASTOL, *Le genre de la Résistance. La Résistance féminine dans le nord de la France* », *Clio. Femmes, Genre, Histoire* [En ligne], 43 | 2016, mis en ligne le 07 juillet 2016, consulté le 23 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/clio/13078> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/clio.13078>

Ce document a été généré automatiquement le 23 septembre 2020.

Tous droits réservés

Catherine LACOUR-ASTOL, *Le genre de la Résistance. La Résistance féminine dans le nord de la France*

Paris, Presses de Sciences-Po, 2015, 389 p.

Cécile Vast

RÉFÉRENCE

Catherine LACOUR-ASTOL, *Le genre de la Résistance. La Résistance féminine dans le nord de la France*, Paris, Presses de Sciences-Po, 2015, 389 p.

- 1 L'entrée au Panthéon, le 27 mai 2015, de quatre personnalités de la Seconde Guerre mondiale, à parité entre les hommes et les femmes, devait signifier, aux yeux du Président de la République François Hollande, un changement notable dans la mise en scène de ce rituel républicain. À bien y regarder, cette forme d'innovation semble se heurter aux réalités de parcours bien plus complexes... Difficilement réductibles, en tout cas, à la trilogie traditionnelle, à laquelle il conviendrait d'ajouter la laïcité. Remarquons d'emblée un décalage entre le destin des deux survivantes de la déportation et celui des deux héros sacrifiés de 1944, dont la « belle mort »¹ les distingue des simples mortels. Cet équilibre entre les figures féminines et masculines cache mal quelques invariants dans les représentations dominantes de l'engagement des femmes.
- 2 C'est précisément à une minutieuse analyse des réalités de l'expérience clandestine au féminin que s'attache la thèse de Catherine Lacour-Astol. À contre-courant des clichés ressassés sur les éternelles « oubliées » et autres « invisibles » de l'histoire², son travail revient sur les pratiques, la complexité du quotidien et les frontières ténues qui forment le cadre des engagements féminins dans le nord de la France entre 1940 et 1944. Cette étude de la résistance féminine s'inscrit plus largement dans le courant historiographique marqué par la publication en 2006 du *Dictionnaire historique de la*

*Résistance*³. L'angle d'approche adopté est donc celui d'une histoire sociale de la Résistance croisée à une histoire du genre : « quel rôle l'engagement résistant féminin joue-t-il dans le tissage des liens entre la Résistance, ultra-minoritaire dans sa forme organisée, et la société occupée ? » (p. 24).

- 3 Le choix du département du Nord constitue un cadre géographique original ; il forme avec le Pas-de-Calais une zone rattachée au commandant militaire allemand de Bruxelles, le *Militärbefehlshaber in Belgien und Nordfrankreich (MBB)*. Les actions de résistance au féminin y sont abordées par deux biais et deux grands corpus documentaires ; ceux de la répression allemande et vichyste sous l'Occupation, ceux de l'économie de la reconnaissance dans les années d'après-guerre. Ces regards portés sur les engagements féminins organisent l'ouvrage en deux grandes parties : « Femmes et résistantes face à l'ordre allemand et à la répression (1940-1944) », et « La reconnaissance de l'engagement résistant féminin (1944 – début des années 1950) ». L'étude de Catherine Lacour-Astol rejoint d'autres questionnements sur l'histoire des années 1940 et recoupe des travaux récents, en particulier ceux sur la répression, sur les comportements quotidiens face aux systèmes d'oppression, ou sur les frontières, les porosités socio-culturelles et les mobilités en temps de guerre. Elle accorde aussi une place bienvenue à l'expression des voix ordinaires, souvent peu audibles. Enfin, par l'exploration des logiques de la reconnaissance après 1944, elle s'inscrit également dans une redécouverte de la sortie de guerre. C'est plus précisément sur la question de la répression que portent les lignes qui suivent.
- 4 À l'intérieur du territoire contrôlé par le MBB, le département du Nord est administré par l'*Oberfeldkommandant 670 (OFK 670)* avec une organisation qui rappelle la première occupation de 1914-1918. Depuis Lille, cette circonscription est dirigée successivement par les généraux Niehoff (juin 1940-novembre 1942), Daser (novembre 1942-juin 1943) et Bertram (juin 1943-septembre 1944). L'un des mérites de l'ouvrage est d'abord de rappeler le poids d'une occupation « étouffante », qui atteint en 1940 et en 1944 un soldat allemand pour vingt-cinq habitants, sur une population estimée à 3 millions de personnes dans la région Nord-Pas-de-Calais. La confrontation à l'occupant est immédiate et se traduit dès mai et juin 1940 par des « massacres de proximité » qui touchent les populations civiles, effacent d'emblée les frontières du masculin et du féminin et plantent le décor. Ainsi les exactions perpétrées à Oignies dans le Pas-de-Calais : parmi les 70 victimes fusillées se trouvent quatre femmes. Par ailleurs, l'occupation de 1940 rappelle celle de la Grande Guerre ; elle en réactive les héritages culturels et le souvenir de figures héroïques féminines quelque peu figées, comme celle de Louise de Bettignies.
- 5 La juridiction d'exception mise en place par l'occupant repose d'abord sur une conception genrée de la responsabilité pénale. Pour une bonne partie d'entre-elles (23%), les femmes sont arrêtées par les Allemands non en tant qu'auteurs autonomes d'un acte délictueux mais comme complices au sein du couple ou du foyer. De leur côté, les autorités de Vichy, par l'intermédiaire du préfet du Nord dont la marge de manœuvre reste étroite, cherchent à préserver la cellule familiale, fondement de l'idéologie de la Révolution nationale. Ce « soupçon d'absence d'autonomie » (p. 70), s'il peut expliquer une certaine clémence de la part des occupants, n'est pas dénué de paradoxes ; il rejoint la notion de responsabilité collective développée par le droit allemand, et contribue finalement à élargir la violence à l'entourage familial de la personne réprimée. Au-delà de la spécificité juridique de la coresponsabilité, les

pratiques répressives de l'occupant s'adaptent au développement des actes d'opposition ; pour les femmes qui agissent de façon autonome, elles signifient clairement une aggravation. C'est particulièrement le cas pour celles convaincues d'aide aux soldats ou aux aviateurs britanniques, premier motif de déportation des femmes dans le Nord. Là encore le parcours concentrationnaire est singulier ; une longue incarcération dans les prisons de la zone rattachée au MBB précède le transfert dans les camps de concentration.

- 6 L'expérience de la répression montre une émancipation progressive des attitudes transgressives féminines. Le biais des pratiques répressives dévoile cependant une grande complexité dans les formes d'opposition ou de résistance à l'occupant. L'auteure nous invite en effet à user avec prudence de l'idée d'une résistance spécifiquement féminine. Il convient en effet de distinguer les conditions de l'action. De fait, si la mobilité géographique et professionnelle et une certaine émancipation socio-économique ouvrent plus facilement les chemins vers la transgression, avec une indépendance dans les choix, ce sont le plus souvent dans des fonctions traditionnelles féminines que les actes sont menés (aide, hébergement, assistance, évasion). Enfin, le regard porté par les appareils répressifs sur les comportements transgressifs féminins, maillon essentiel de soutien et de survie à des formes de résistance plus institutionnalisées (mouvements, réseaux, maquis), révèle la place centrale des solidarités. « La question du maillage des solidarités, dont l'occupant perçoit le caractère indispensable au développement de toute activité subversive, est en effet au cœur du processus répressif » (p. 343). On ne saurait mieux dire. L'angle d'observation choisi, entre genre, comportements ordinaires d'opposition et « société de non-consentement » (Pierre Laborie), légitime pleinement la nécessité d'une histoire sociale et culturelle de la Résistance. En ce sens, l'ouvrage de Catherine Lacour-Astol constitue, au-delà de la question du genre en temps de guerre, un apport essentiel à la réflexion épistémologique sur la nature du phénomène résistant.

NOTES

1. Jean-Pierre Vernant, *La Traversée des frontières*, Paris, Seuil, 2004, p. 82.
2. Voir à ce sujet le constat établi par Jean-Marie Guillon dans « Les ménagères, du combat quotidien à la Résistance », in Patrick Harismendy & Luc Capdevila (dir.), *L'engagement et l'émancipation. Ouvrage offert à Jacqueline Sainclivier*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, p. 279.
3. François Marcot (dir.), *Dictionnaire historique de la Résistance*, Paris, Robert Laffont (coll. Bouquins), 2006.

AUTEURS

CÉCILE VAST

Université de Franche-Comté

Laboratoire des sciences historiques